

PROCES-VERBAL de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 mars 2025

Convocations du 14 mars 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Fauroux s'est réuni à la salle des fêtes le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq à 18h30 sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire de FAUROUX.

Etaient présents : Mme Ginette ASQUIE, M. Hervé ASTRUC, Mme Angélique BOUCHACOURT, M. Jacques CHRISTOPHE, Mme Fanny GIRARDI, M. Julien POUJAL, M. Jean-Pierre SALSE, M. Jérôme SOULIE, M. Pierre VIEILLEVIGNE.

Absente excusée : Mme Béatrice HUBESCH.

Monsieur Jacques CHRISTOPHE est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 20 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération affectation du résultat 2024

Le Conseil Municipal déclare que l'affectation du résultat n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération vote des taxes 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition – Etat 1259 – pour les taxes locales :

Le Conseil Municipal,

Décide de voter les taux suivants :

Taxe Foncière Bâti : 36.74

Taxe Foncière Non Bâti : 52.92

CFE : 15.81

Taxe d'habitation : 12.97

Soit un produit fiscal attendu de 92 649 €.

Délibération attribution des subventions 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire énumère et soumet aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions effectuées et leur demande de se prononcer sur les sommes à allouer.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décide des attributions suivantes (en euros) :

Associations		Subventions	
Abréviation	Nom	Proposées	Votées
Société de Chasse de Fauroux	Association Communale de chasse agréée de Fauroux	1 000	1 000
Foot Club	Club de Foot de Bourg-de-Visa	400	400
FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Bourg-de-Visa	100	100
Pétanque du Pays de Serres	Association de Pétanque de Touffailles	200	200
Comité des Fêtes	Comité des Fêtes de Fauroux	2 800	2 800
La Gaule Quercynoise	Association de pêche de Miramont-de-Quercy	500	500
Amicale des pompiers	Sapeurs-Pompiers de Lauzerte	300	300
Gymnastique Volontaire	Association de Gymnastique Volontaire de Bourg-de-Visa	150	150
Fauroux Patrimoine	Association Fauroux Patrimoine	800	800
Lauzerte Moto Loisirs	Lauzerte Moto Loisirs	200	200
Vivre et Grandir en Quercy	Association Vivre et Grandir en Quercy	600	600
TOTAL		7 050	7 050

ARTICLE 65748 :

Le montant total des subventions de 2025 est arrêté à la somme de 7 050 euros qui sont imputés au Budget Primitif 2025 à l'article précisé ci-dessus.

Délibération vote du budget 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire présente le budget 2025.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- **565 738,11 € en fonctionnement**
- **348 697,10 € en investissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté le budget.

Travaux agrandissement du cimetière et des mâts solaires

La Sous-Préfecture, pour faire face à l'urgence, nous a donné l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention des services de l'Etat.

L'entreprise Montesquieu Parcs et Jardins a donc commencé la partie agrandissement du cimetière. Monsieur le Maire a réparé le portail et l'auto-entrepreneur qui travaille pour la commune a posé la première couche de peinture.

Quelques mâts solaires supplémentaires ont été installés. Il en reste 4 encore à poser à Rikiki. Les 2 qui ne fonctionnent plus au village devraient être vérifiés dans les prochains jours.

Monsieur le Maire et les conseillers déplorent la lenteur de l'entreprise SPIE pour l'installation des mâts solaires.

Travaux appartement 3

Dans deux chambres, le vieux papier peint a été enlevé et remplacé par de la peinture blanche. La baignoire serait à changer car vétuste.

Les conseillers demandent s'il serait possible d'installer une douche à la place de la baignoire.

Monsieur le Maire se renseignera et apportera la réponse dans les prochains jours.

Elagage des arbres

Monsieur le Maire présente un devis d'un montant de 4 200 € TTC comprenant l'abattage du cyprès dans le cimetière du village, avec mesures de protection pour les caveaux en-dessous, et l'élagage des deux marronniers. Monsieur le Maire indique qu'il est préférable d'abattre le cyprès avant qu'il ne tombe sur les tombes.

Les conseillers demandent que l'entreprise Montesquieu Parcs et Jardins détaille son devis notamment par rapport au nombre d'heures de travail.

SACEM

Un accord a été conclu entre la SACEM et l'Association des Maires de France. Celui-ci permet aux communes de moins de 500 habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel de 152 euros par an pour l'organisation de manifestations pour les fêtes nationales et locales. La mairie peut, par délibération, en faire profiter des associations. Cependant, les dépenses liées à cette organisation ne doivent pas dépasser 5 000 euros. Ce qui n'est pas le cas pour notre fête annuelle organisée par le Comité des Fêtes. Par conséquent, cela n'est pas intéressant pour la commune.

Rikiki

Le moulin de Rikiki a été vendu. Le bornage sera fait avec les nouveaux propriétaires. Lesquels souhaitent clôturer leur propriété et installer un portail. Un rendez-vous sera pris avec eux pour la clôture et le passage sur les pelles.

Visite de Monsieur le Sous-Préfet le jeudi 6 mars 2025 / rendez-vous avec le Sénateur François BONHOMME le lundi 3 mars 2025

A sa demande, afin de découvrir notre commune, le Sous-Préfet est venu nous rendre visite le 6 mars 2025. Il a visité Rikiki, l'école, la cantine et la CUMA. Des conseillers ont pu se rendre disponibles ce jour-là et un article est paru dans la Dépêche du Midi.

Le Sénateur, François BONHOMME a souhaité rencontrer les maires le 3 mars 2025. La rencontre a eu lieu à St-Nazaire de Valentane.

Concours des villages fleuris

Le concours des villes et villages fleuris est organisé tous les ans par le Conseil Départemental.

Cette année, Monsieur le Maire n'a pas souhaité s'inscrire à cette manifestation.

Questions diverses

- Travaux à la MARPA : Les travaux pour l'agrandissement de la MARPA à Montaignu-de-Quercy ont commencé. Le budget prévisionnel se monte à 2 400 000 euros (1 600 000 euros pour la construction du nouveau bâtiment et 800 000 euros pour la mise aux normes de l'ancien bâtiment).
- Travaux de voirie : Le marché public pour les travaux de voirie de la Communauté de Communes a été lancé. Le programme PATA (Point A Temps Automatique) de l'année dernière est en train de se faire. Un bi couche sera fait sur les routes pas trop abîmées.
- Incendie d'une maison : Un incendie a détruit une maison d'habitation à Laroque.
- Déplacement d'un chemin : Un propriétaire a demandé le déplacement d'un chemin emprunté par des marcheurs, mais non répertorié comme chemin de randonnée. Il a spécifié que tous les frais découlant de ce déplacement seront entièrement à sa charge. La modification consiste à faire bifurquer le chemin avant sa propriété pour éviter que les marcheurs passent devant ses gîtes. La bifurcation interviendrait sur sa propriété, mais en amont des bâtiments.

Le conseil municipal donne son accord pour le déplacement de ce chemin situé au lieu-dit Gary.

- Estrade salle des fêtes : Un conseiller émet l'idée d'enlever l'estrade de la salle des fêtes, eu égard à sa vétusté.

Le conseil municipal est d'accord pour que l'estrade soit démontée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le secrétaire,
Jacques CHRISTOPHE



Le Maire,
Pierre VIEILLEVIGNE

